



Les 24 heures de Tir à L'arc

31ème édition

La Compagnie d'Arc du Châtelet-en-Brie organise les 11 et 12 avril 2020, ses traditionnels 24 H, rencontre Loisirs FFTA qui se déroulera au Gymnase Municipal du Châtelet-en-Brie.

-Distance de tir de 18 mètres.

-Equipes de 4 archers maximum (armes identiques ou mixtes (Arcs classiques, compounds et arcs nus*) les archers doivent être affiliés à la FFTA pour une question d'assurance.

Chaque Compagnie pourra engager 3 équipes au maximum.

-Début des tirs Samedi 11 avril à 15h fin des tirs Dimanche 12 avril à 15h.

-Accueil des participants dès 13h le samedi.

Ci-joint la fiche d'inscription à nous retourner impérativement avant le 22 mars 2020 avec votre règlement 25€ par personne.

Les places disponibles étant limitées, nous ne prendrons en compte votre inscription qu'à réception de votre paiement. Le club s'accorde le droit de refuser les inscriptions tardives ou non complètes. Le concours étant amical, nous nous accordons le droit de refuser les inscriptions de personnes perturbatrices.

Le club décline toutes responsabilités en cas de vol ou de casse de matériel.

Le Président, Frédéric Coulot

*En fonction du nombre d'inscrit le club se réserve le droit soit de classer tous les arcs sans viseur ensemble, soit de les classer en deux catégories (1: arc droit et chasse, 2 : barebow et poulie nu).

Vous trouverez sur place un service de restauration buvette, attention pas de forfait incluant le repas cette année, une commande pour les croissants du dimanche matin est à précommander (sur le tableau d'inscription).
Vers minuit et à la place d'un jeu, aura lieu notre traditionnelle soupe à l'oignon que la compagnie se fera un plaisir de vous offrir.

Les 24h étant conviviales, je vous rappelle que les costumes et autres déguisements sont les bienvenus.

Un espace repos pour installer un sac de couchage est à votre disposition. Nous vous rappelons que dans cet espace **ne sera admis aucun montage de quelque sorte qu'il soit** (tente, abri,...). Il n'y est admis que le nécessaire de couchage (matelas, sac de couchage, couvertures, ...). Pour les personnes désirant monter une tente, toutes les pelouses du gymnase sont à leur disposition.

Il est demandé à tous les participants de prévoir une paire de chaussures de sport propre et non-marquante ainsi que des épingles à nourrice pour vos dossards. En raison de l'espace parking restreint, il est recommandé de privilégier le covoiturage. Merci de votre compréhension.

Pour des raisons de sécurité, les chaises longues ou autres assises entre les tribunes et le pas de tir sont interdites, tout appareil électrique sera interdit dans le gymnase et le dortoir.

La mairie interdit également les bouteilles en verre dans l'enceinte du gymnase et le dortoir.

Il est formellement interdit de manger ou boire dans le dortoir.

TARIF BUVETTE :

Boissons	1,5€
Bière	2€
Café/Chocolat/Thé	0,5€
Bouteille d'eau 50Cl	1€
Sandwich	2€
Gâteau/Friandise	1€